

[Newsletter] Du GAEL

Janvier 2015

L'actu du GAEL

• Vœux 2015

Vœux 2015

Monsieur Patrick BONNAUD – Président du GAEL, Les membres du comité de pilotage, Nadège VERLAINE – Coordinatrice, Elise LETURGIE – Chargée de communication et l'équipe des Stewards Urbains vous présentent leurs MEILLEURS VŒUX 2015.

Dans un climat de consommation atone, nous avons connu une année 2014 difficile. Dans ce contexte, nous poursuivrons, avec l'aide de vous tous, adhérents du GAEL, et solidairement, nos actions d'animation et de valorisation du commerce de LILLE Centre.

Notre association partenaire incontournable de la Ville de LILLE et de la CCI LILLE, développe depuis 18 ans une stratégie ambitieuse et innovante, pour faire du commerce du Centre LILLE, la référence régionale et transfrontalière.

Notre première opération de l'année 2015 est la «fête des soldes» qui se déroule du 28 janvier au 17 février 2015.

Puis notre opération « Basket en centre-ville » aura cette année encore lieu en Avril. Une opération sur le thème du cinéma en mai, une opération sur les « commerces Lillois d'autrefois » en Juin.

LE fameux « Lundi de Braderie », opération 100% GAEL, sera étendu à une plus grande zone et proposé au plus grand nombre.

Nous finirons l'année par une grande opération en adéquation avec les festivités de « Renaissance », nouveau thème de lille3000.

Ensemble, avec force et dynamisme, nous réussirons à vaincre cette crise de la consommation.

Patrick BONNAUD

Président du GAEL

www.lillecentre.com



L'opération « la fête des soldes »

La fête des
SOLDES
— Chez les commerçants du centre-ville de Lille —

Du 28 janvier au 17 février 2015, Le GAEL organise un jeu-concours intitulé « la fête des soldes » chez les commerçants de Lille centre. Plus de 70 enseignes vous offre votre carte de jeu ! Une fois votre carte de jeu en poche, rendez-vous sur l'une des trois bornes interactives situées dans le centre commercial les « Tanneurs », à Euralille et rue de Béthune (devant les Galeries Lafayette.)

Vous pouvez alors jouer et tenter de remporter de nombreux lots : 3 tablettes numériques, des places de cinéma, des places pour l'ONL, des bons d'achats ainsi que de nombreux goodies. Rendez vous sur le site internet www.lillecentre.com pour découvrir le règlement du jeu-concours et la liste des commerçants participants.

Bonne chance à tous !

Un mot sur ...

Plan de Lille Centre dans le parking EFFIA Opéra



Notre plan de Lille centre est maintenant installé dans le parking EFFIA Opéra, Boulevard Carnot à Lille, près des caisses.

Une belle visibilité pour les commerçants du GAEL. N'oubliez pas que le plan du centre-ville de Lille est gratuit, disponible dans les lieux publics, tous les samedis sur le stand des stewards et téléchargeable sur www.lillecentre.com

Nous remercions les parkings EFFIA pour cette belle collaboration.

Prochaine exposition au Musée de l'Hospice comtesse



Le Musée de l'Hospice Comtesse présentera sa nouvelle exposition « Les Boutiques Lilloises d' Autrefois » du 15 Avril au 15 Juillet 2015. Cette exposition présentera de nombreuses photographies de commerces d'antan, objets d'ateliers, décors de magasins d'autrefois de la Ville de Lille. Un réel retour vers le passé ce qui nous permettra de faire le parallèle avec le commerce d'aujourd'hui et de demain.

Le GAEL est actuellement en train de préparer une opération commerciale en lien avec cette exposition. Plus d'informations prochainement.



LA LOI DU 11 FÉVRIER 2005 IMPOSE À TOUS LES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP) UN CERTAIN NOMBRE D'OBLIGATIONS visant à permettre à toutes les personnes, quel que soit leur handicap (physique, sensoriel, mental, psychique et cognitif) d'exercer les actes de la vie quotidienne et de participer à la vie sociale. Au 1er janvier 2015, les commerces et prestataires de services existants devront pouvoir fournir, dans une partie de bâtiment accessible aux personnes handicapées, l'ensemble des prestations proposées par leur établissement.

À cette échéance, votre entreprise devra donc soit :

- être accessible ou
- être en cours de mise en conformité (procédure administrative ou travaux engagés, ou agenda d'accessibilité programmée : Ad'Ap), ou
- avoir obtenu une dérogation validant l'impossibilité de mise en conformité. En cas de non-respect de la loi, vous risquez une amende de 45 000 € (pouvant aller jusqu'à 225 000 € pour une personne morale).

D'autre part, les possibilités de dérogations initialement prévues par la loi demeurent.

Les trois motifs de dérogation sont :

- Motif Financier
- Motif technique
- Motif « Bâtiment de France »

Vous avez jusqu'au 27 Septembre 2015 pour faire la demande de dépôt de dérogation.

Vous trouverez sur le site www.lillecentre.com un dossier simplifié qui a pour objectif de vous préciser vos obligations en matière d'accessibilité. Ce dossier simplifié s'adresse aux commerçants existants de 5ème catégorie inscrits au Registre du Commerce et des Sociétés. Si votre commerce présente des caractéristiques particulières, des éléments complémentaires peuvent être nécessaires

Les bonnes pratiques du Développement Durable

Dans le cadre du PLA commerce 2015-2020, nous souhaitons continuer à sensibiliser les commerçants aux bonnes pratiques du Développement Durable. En effet, vous êtes nombreux à être sensible à l'écologie et à l'environnement et le commerce a un rôle à jouer dans cette démarche.

Par exemple, « la Botte Chantilly » (22, Rue de la Grande Chaussée à Lille) participe activement à cette logique et notamment en matière de politique d'achat.

Cette enseigne favorise l'achat de chaussures dont la production est en accord avec la préservation de l'environnement notamment les chaussures en cuir sans chrome, tannage végétal ou semi-végétal, matériaux recyclables et/ou recyclés. Conscient du rôle que tout à chacun à jouer pour consolider l'économie française et l'importance d'être solidaire, ce chasseur privilégie les produits de fabrication française comme la marque Arche, Bellamy, Berthe aux Grands Pieds, Little Mary, Bonne Maison, La Chaussette Française...

Des bonnes pratiques simples qui permettent de s'inscrire dans la démarche du Développement Durable.

Nous recensons ces bonnes pratiques, n'hésitez pas à nous contacter pour nous communiquer vos actions, vos gestes et la participation de votre enseigne sur cette thématique.



